

Cote du document: EB 2021/132/R.41
Point de l'ordre du jour: 15 a) iii) a)
Date: 12 avril 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

République fédérative du Brésil

Prorogation du délai de conclusion des négociations du prêt relatives au

Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Claus Reiner
Directeur de pays
Coopération Sud-Sud et triangulaire
et gestion des savoirs
Division Amérique latine et Caraïbes
téléphone: +55 61 3038 9275
courriel: c.reiner@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 6 du présent document.

I. Contexte

1. Le Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est a été approuvé par le Conseil d'administration le 4 décembre 2020 au moyen d'un vote par correspondance, sous réserve que les négociations relatives à l'accord de financement et à l'accord de garantie soient conclues au plus tard le 31 mars 2021. Le conseil d'administration du Fonds vert pour le climat (FVC) a approuvé le projet à sa vingt-septième réunion en novembre 2020. La programmation des négociations après l'approbation du Conseil d'administration s'explique par le fait que, préalablement à la conclusion de l'accord de financement et de l'accord de garantie avec le Gouvernement brésilien, le FVC exigeait du FIDA un certificat d'approbation avant de commencer à rédiger l'accord sur l'activité financée. Le 24 mars 2021, le FIDA et le FVC ont finalisé les négociations relatives à l'accord sur l'activité financée.
2. Le coût total du projet sur les huit années est estimé à 217,8 millions d'USD, avec un prêt du FIDA de 30 millions d'USD, un financement du FVC de 99,5 millions d'USD (65,0 millions d'USD sous forme de prêt et 34,5 millions d'USD sous forme de don) et des fonds de contrepartie nationaux à hauteur de 73,0 millions d'USD.
3. L'objectif du projet est de réduire l'impact des changements climatiques et de renforcer la résilience des populations concernées dans la région semi-aride du Nord-Est. Le projet aidera les exploitants familiaux et leurs communautés à enrayer la baisse de la productivité causée par la dégradation des agroécosystèmes. Des techniques de collecte, de stockage et de recyclage de l'eau seront mises en place, assorties de stratégies de diversification pour renforcer la résilience des populations rurales.

II. État d'avancement des négociations du prêt

4. Les négociations avec le Gouvernement fédéral, dont l'ouverture ne peut être demandée qu'une fois que la Banque brésilienne de développement (BNDES) a transmis l'accord de financement prénégocié, n'ont pas pu être programmées d'ici le 31 mars. Les négociations préalables avec la BNDES, qui ont débuté une fois que le FVC a communiqué le projet d'accord sur l'activité financée à la fin de février 2021, sont toujours en cours. Comme il s'agit de la première négociation entre le FIDA et la BNDES, les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole et l'accord de financement ont fait l'objet d'un examen détaillé, et le processus a pris plus de temps que prévu. Les négociations préalables devraient être conclues en avril et seront suivies de négociations finales avec le Gouvernement fédéral.
5. Par conséquent, il est nécessaire de proroger le délai de conclusion des négociations. L'approbation d'une prorogation de la date limite initiale de conclusion des négociations n'est certes pas conforme aux procédures actuelles du FIDA, mais elle garantirait la validité de l'accord sur l'activité financée avec le FVC et permettrait de conclure les négociations de manière à démarrer le projet sans retarder davantage la ratification de l'accord de financement et de l'accord de garantie par le Sénat brésilien.

III. Recommandation

6. Compte tenu de ce qui précède, il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver une prorogation de trois mois – jusqu'au 30 juin 2021 – du délai de négociation de l'accord de financement et de l'accord de garantie du Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est.